

# DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES



# **COMMISSION SPORTIVE**

### **REUNION DU 12 MAI 2022**

PROCES VERBAL N° 37

Président: Mr. BAUDOUIN Gilles Vice-président : Mr. ROUGER Alain Secrétaire: Mr GODET Jean-Marie Membre Présent: Mr. GODET Jean-Pierre

> Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

\*\*\*\*

Le Procès-Verbal n° 36 du 05 Mai 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

# WEEK-END DU 07/08 MAI 2022

Match n° 51366.2 Boutonnais FC (1) - Lezay (1) en D2 poule sud

Arbitre: Mr. RAGER Paul

## Dossier transmis par la Commission Litiges et Contentieux

La Commission Litiges et Contentieux, lors de sa réunion du 12 mai 2022, Procès-Verbal n° 26, a donné match perdu par pénalité à l'équipe de Lezay (1), avec le retrait d'un point et 0 but, pour en attribuer le gain à l'équipe de Boutonnais Fc (1) avec 3 points et 3 buts (Article 19 des RG de la LFNA - §B).

La Commission Sportive enregistre la décision prise par la Commission Litiges et Contentieux et homologue le résultat.

### **FORFAITS**

## Amende de 40 €

Match n°50381.2 Parthenay Viennay (2) – Augé Azay LB (1) en D3 poule C → Augé Azay 1er Forfait

#### Amende de 30 €

Match n°51705.2 Clussais (2) – Sauzéen/Paizay le Tort (2) en D5 poule H → Sauzéen/Paizay 4ème forfait Match n°51613.2 Frontenay st Symphorien (3) – Prahecq (2) en D5 poule G → Prahecq 1er forfait Match n°51447.2 Augé Azay LB (2) – Exireuil (2) en D5 poule E → Augé Azay forfait

## Amende de 20 €

Match n°53405.1 Cherveux (1) – st Cerbouille (1) en U18 D1  $\rightarrow$  St Cerbouille 1<sup>er</sup> forfait Match n°54176.2 Niort St Florent – La Chapelle Baton en Féminine A8 U14/U17 poule C → Niort St Florent 2ème forfait Match n°53995.1 Pays Théneéen (2) – Gati foot (3) en U13 D4 poule B → Gati Foot forfait



# DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES



# **COMMISSION SPORTIVE**

**REUNION DU 12 MAI 2022** 

PROCES VERBAL N° 37

#### FEUILLE DE MATCH EN RETARD - FMI NON UTILISEE

### Amende de 25 €

- Match n° 53713.1 FC Pays Argentonnais (1) Niort St Florent (1) en U13 accession Lfna du 11 mai 2022
- Match n° 53769.1 Niort St Liguaire (1) GJ Sud Deux-Sèvres (2) en U13 D2 poule A du 11 mai 2022
- Match n°53797.1 Jeunes Autize Orée FC (2) Gj Sud Deux-Sèvres (1) en U13 D2 poule B du 11 mai 2022
- Match n°54021.1 Celles Verrines (2) GJ AFP (2) en U13 D4 poule C du 11 mai 2022
- Match n° 53628.1 Pays Mauléonnais GJ (2) Le Tallud/Sud Gâtine (1) en U15 D2 poule A du 11 mai 2022

## **DEMANDES AUTORISATION TOURNOIS**

**Du club de Terves :** ➤ samedi 03 septembre 2022 – Catégories U11 et U13

Du club d'Exireuil : ➤ Lundi 06 juin 2022 – tournoi de sixte

Tournois autorisés sous réserve que tous les joueurs soient licenciés F.F.F.

### **DECLARATIONS TOURNOIS**

# Frais de déclaration Tournoi 24 €

Terves: le samedi 03 septembre 2022.

Exireuil: le Lundi 06 juin 2022.

# Championnat de D4

## Informations concernant les rétrogradations en fin de saison 2021/2022

- Poule A (11 équipes) : Rétrogradation de l'équipe N° 11
- Poule B (12 équipes): Rétrogradation des équipes N° 11 et 12
- Poule C (12 équipes): Rétrogradation des équipes N° 11 et 12
- Poule D (11 équipes) : Rétrogradation de l'équipe N° 11
- Poule E (11 équipes): Rétrogradation des équipes N° 10 (FG)
- Poule F (10 équipes) : Rétrogradation de l'équipe N° 10

Le Secrétaire Jean-Marie GODET Le Président **Gilles BAUDOUIN** 

**DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES** 23, Rue de Pied-de-Fond - CS 18312 - 79043 NIORT Cedex 9